

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01731

Numéro SIREN : 808 303 556

Nom ou dénomination : HAMECHER TOULOUSE VI

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/015539

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/015539**
n° de gestion : **2015B01731**
n° SIREN : **808 303 556 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 10/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

HAMECHER TOULOUSE VI - Société par actions simplifiée
65 route de Paris 31150 Fenouillet -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2299510

2299510

**DOCUMENTS JURIDIQUES ET COMPTABLES DEPOSES EN CONFORMITE DE
L'ARTICLE L.232-23 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



Pour copies certifiées conformes :

- LE PRESIDENT

PIECES JOINTES

- Bilan

- Compte de résultat

- Annexe

- Rapport du Commissaire aux comptes

- Proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Désignation de l'entreprise : HAMECHER TOULOUSE VI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 40 IMPASSE MAASTRICHT 82000 MONTAUBAN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 8 3 0 3 5 5 6 0 0 0 5 0 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31122018</u>		N-1 <u>31122017</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	33 937	AG	33 416	521	4 476
	Fonds commercial (1)	AH	162 801	AI		162 801	162 801
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	341 263	AS	157 740	183 523	172 122
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 496 840	AU	543 049	953 791	644 855
Immobilisations en cours	AV	2 176	AW		2 176	27 293	
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG			1 200	
Autres immobilisations financières**	BH	107 163	BI		107 163	105 163	
TOTAL (II)	BJ	2 144 180	BK	734 204	1 409 976	1 117 910	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN	630 661	BO		630 661	481 498
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	16 933 871	BU	162 051	16 771 820	13 244 407
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 388 365	BY	127 364	9 261 001	10 704 691
	Autres créances (3)	BZ	3 615 146	CA		3 615 146	3 386 795
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 067 748	CG		1 067 748	277 875
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	71 178	CI		71 178	84 545
	TOTAL (III)	CJ	31 706 968	CK	289 415	31 417 554	28 179 811
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	33 851 148	IA	1 023 619	32 827 529	29 297 721	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 2 000 (3) Part à plus d'un an. CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : HAMECHER TOULOUSE VI

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :554...340.....)	DA	554 340	554 340	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	55 434		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	154 412		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	331 857	209 846	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 096 042	764 186
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 940	24 940	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR	24 940	24 940
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 945 438	2 445 972	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 191 624	2 537 676	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	266 033	142 033	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 627 482	21 148 288	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 579 292	1 665 854	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	287 603	454 679	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	809 075	114 094	
TOTAL (IV)		EC	31 706 547	28 508 595	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	32 827 529	29 297 721	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	30 183 998	26 584 879		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	870 851	5 111		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : HAMECHER TOULOUSE VI

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	63 795 575	FB	1 614 628	FC	65 410 203	63 551 209	
	Production vendue	} biens*	FD	35 213	FE	174	FF	35 387	21 471
			} services*	FG	7 371 340	FH	89 946	FI	7 461 286
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		71 202 128	FK	1 704 748	FL	72 906 876	71 404 404
	Production stockée*					FM	149 162	247 350	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	36 004	11 389	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	257 574	220 068	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 066	2 132	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	73 355 682	71 885 344
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	64 927 823	62 891 865	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 557 219)	(1 954 710)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	121 798	46 826	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 946 593	4 103 399	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	450 866	428 073	
	Salaires et traitements*					FY	4 238 548	3 872 466	
	Charges sociales (10)					FZ	1 760 645	1 559 712	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	280 941	245 135
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	202 096
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	139 714	133 583	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72 511 804	71 520 192	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	843 878	365 152	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	142 989	129 336	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	142 989	129 336	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	337 108	231 678	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	337 108	231 678	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(194 119)	(102 341)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	649 759	262 810	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>HAMECHER TOULOUSE VI</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N			
			Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	64 715	86 774	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 000	21 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	65 715	107 774	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	389 281	121 004	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	5 536	14 794	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		24 940	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	394 817	160 738	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(329 103)	(52 965)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(11 200)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	73 564 386	72 122 454	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	73 232 529	71 912 608	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	331 857	209 846	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
			- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	8 518	7 126
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	112 539	155 553
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	135 684	122 835	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
				394 818	65 715	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 32 827 529.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 72 906 876.17 Euros et dégagant un bénéfice de 331 856.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{ Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014) homologué par arrêté du 8 septembre 2014, et modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société HAMECHER TOULOUSE VI fait partie d'un groupe fiscalement intégré depuis le 1er janvier 2015.

La société tête du groupe est la société SIREJOL INVESTISSEMENTS.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les filiales bénéficiaires comptabilisent l'impôt comme si elles étaient imposées distinctement
- les filiales déficitaires ne comptabilisent pas l'économie d'impôt transférée à la société mère
- la société mère enregistre l'impôt portant sur le résultat d'ensemble.

La société HAMECHER TOULOUSE VI a réalisé un bénéfice fiscal de 217.230 euros au titre de l'exercice 2018 sur lequel a été imputé des déficits fiscaux. Elle a bénéficié d'une réduction d'impôt mécénat de 9.600 euros. De ce fait, elle n'a comptabilisé aucune charge d'impôt

Dans le cadre du régime d'intégration fiscale, la société mère SIREJOL INVESTISSEMENTS est substituée à la société HAMECHER TOULOUSE VI pour

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

l'imputation sur le montant de l'impôt sur les sociétés dont elle est redevable, au titre de chaque exercice, des crédits et débits d'impôt dont sont titulaires les sociétés membres du groupe.

Informations relatives au CICE

. Conformément à la réglementation en vigueur, la société bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

A ce titre, le montant comptabilisé en diminution des charges de personnel s'élève à 148.354 euros.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE de l'exercice précédent a été conforme aux objectifs prévus par le Code Général des Impôts CGI art 244 quart C. A ce titre, le CICE a participé, notamment, au financement du BFR.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	196 738		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	270 758		70 505
Installations générales agencements aménagements divers	408 522		292 789
Matériel de transport	372 276		228 067
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	191 688		11 498
Immobilisations corporelles en cours	27 293		2 176
TOTAL	1 270 537		605 035
Prêts, autres immobilisations financières	106 363		800
TOTAL	1 06 363		800
TOTAL GENERAL	1 573 638		605 835



Désignation de l'entreprise :		HAMECHER TOULOUSE VI										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations					
						1				2				3	
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				KD	196 738	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9				KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1				KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2				KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS	270 758	KT		KU	70 505	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *							KV	408 522	KW		KX	292 789	
		Matériel de transport *							KY	372 276	KZ		LA	228 067	
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	191 688	LC		LD	11 498	
		Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours								LH	27 293	LI		LJ	2 176	
	Avances et acomptes								LK		LL		LM		
	TOTAL III								LN	1 270 537	LO		LP	605 035	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T		
	Autres participations								8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés								1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	106 363	1U		1V	800	
	TOTAL IV								LQ	106 363	LR		LS	800	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	1 573 638	0H		0J	605 835		

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				3				4			
		1				2											
														Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				IO		LV		LW	196 738	IX		
CORPORELLES	Terrains								IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ				MA		MB		MC		MD		
		Sur sol d'autrui			IR				MD		ME		MF		MI		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS				MG		MH		MI		MJ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MJ	(0)	MK	341 263	ML		MO		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU				MM	(0)	MN	701 311	MO		MP	
		Matériel de transport				IV				MP	8 000	MQ	592 343	MR		MS	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS	0	MT	203 185	MU		MV	
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV		MW		MX		MY	
	Immobilisations corporelles en cours								MY	27 293	MZ	(0)	NA	2 176	NB		
	Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III								IY	27 293	NG	8 000	NH	1 840 279	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations								I0		OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés								II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F	107 163	2G		
	TOTAL IV								I3		NJ		NK	107 163	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4	27 293	OK	8 000	OL	2 144 180	OM			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : HAMECHER TOULOUSE VI

Néant *CADRE A
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	29 461	PF	3 955	PG		PH	33 416
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre									
Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	98 636	QA	59 104	QB		QC	157 740
Autres immobilisations corporelles		QD	61 259	QE	65 874	QF		QG	127 133
Inst. générales, agencements, aménagements divers									
Matériel de transport		QH	150 362	QI	116 959	QJ	2 464	QK	264 857
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	116 010	QM	35 049	QN	0	QO	151 059
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	426 267	QV	276 986	QW	2 464	QX	700 788
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	455 728	ØP	280 941	ØQ	2 464	ØR	734 204

CADRE B
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
Sur sol propre										
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
Inst. gales, agenc. am. divers										
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO	
TOTAL IV										
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général des vécus (NP + NQ + NR)	NW	Total général des vécus (NS + NT + NU)		NY	Total général des vécus (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

SAS SYGNATURES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

Désignation de l'entreprise : HAMECHER TOULOUSE VI

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B
- corporelles			6E	6F	6G
- titres mis en équivalence			O2	O3	O4
- titres de participation			9U	9V	9W
- autres immobilisations financières(1)*			O6	O7	O8
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UF	
	- financières	UG	UH	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UK	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		HAMECHER TOULOUSE VI		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	107 163	UV	2 000	UW	105 163
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	174 309		174 309		
	Autres créances clients	UX	9 214 056		9 214 056		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 176		3 176		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 265 953		1 265 953	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	885 673		885 673		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 460 344		1 460 344		
	Charges constatées d'avance	VS	71 178		71 178		
	TOTAUX		VT	13 181 852	VU	13 076 689	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 200			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
RENOIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	870 851		870 851	
		à plus de 1 an à l'origine	VH	2 074 587		552 038	1 483 815
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	23 627 482		23 627 482		
	Personnel et comptes rattachés	8C	535 934		535 934		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	491 530		491 530		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	350 509		350 509	
		Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	201 319		201 319		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
Groupe et associés (2)	VI	2 191 624		2 191 624			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	287 603		287 603			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L	809 075		809 075			
TOTAUX		VY	31 440 513	VZ	29 917 964	1 483 815	38 734
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	150 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	516 074	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

HAMECHER TOULOUSE V.I.
Société par actions simplifiée à associée unique
Au capital de 554 340 euros
Siège social : 65 ROUTE DE PARIS, 31150 FENOUILLET
808 303 556 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 331 857 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	331 857 euros
Au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 486 269 euros	331 857 euros

Vote de l'associée unique du 26 juin 2019

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Certifié conforme
Le Président

MERCEDES-BENZ
HAMECHER TOULOUSE V.I.
65 Route de Paris
31151 FENOUILLET CEDEX
Tél. 05 62 75 82 00 - Fax 05 62 75 82 02
Siret 808 303 556 00019

SIREJOL INVESTISSEMENT
SAS
ZI Albasud
40, impasse Maastricht
MONTAUBAN
Siret : 487 554 347 00012

HAMECHER

TOULOUSE VI

Société par actions simplifiée au Capital de 554 340 €
Siège Social : 65, Route de Paris - 31150 FENOUILLET
RCS : Toulouse B 808 303 556

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

I- Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de la SAS HAMECHER TOULOUSE VI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS HAMECHER TOULOUSE VI à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

b) Indépendance

Notre mission d'audit a été effectuée dans le respect des règles d'indépendance applicables à notre profession, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, étant précisé que nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

Conformément aux articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous vous précisons que nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

*L'élaboration des comptes n'appelle pas de remarque particulière.
Les états de synthèse ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable et aux textes légaux et réglementaires.*

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de la SAS HAMECHER TOULOUSE VI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, nous exerçons tout au long de celui-ci notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- *nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à REVEL, le 31 Mai 2019

Le Commissaire aux comptes

CABINET LANÇON-BOUDAUD, représenté par

Cédric Boudaud

